



Conseil d'action sociale
du vendredi 17 janvier 2020

Vos représentants SJA :

Caroline Bentéjac (tribunal administratif de Clermont-Ferrand)

Julien Illouz (cour administrative d'appel de Versailles)

Robin Mulot (tribunal administratif de Cergy-Pontoise)

La séance du conseil d'action sociale est présidée par M. Thierry-Xavier Girardot, secrétaire général du Conseil d'État. Mme Caroline Bentéjac est nommée secrétaire adjointe de séance.

- **Point 1 : approbation du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2019**

Le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2019 est approuvé.

- **Point 2 : Examen du relevé de suivi des actions**

L'administration a dressé, comme à chaque séance du CAS, un suivi des actions. Ont été mis en ligne :

- Trois exemples d'actions financées par le budget de l'action sociale afin de mieux informer et guider les associations qui souhaiteraient candidater à un financement ;
- La fiche technique relative aux conditions d'accès aux prêts et secours.

- **Point 3 : Présentation des dossiers de demandes de subvention portées par les associations constituées dans les juridictions administratives**

La possibilité d'accorder des subventions à des actions ou projets portés par les associations constituées au sein des juridictions administratives a été actée lors de la séance du CAS du 14 décembre 2016. Depuis lors, un comité de sélection, émanation du CAS, sélectionne chaque année les projets présentés selon plusieurs critères.

Ce comité s'est réuni cette année le 27 novembre 2019, sous la présidence de M. Emmanuel Meyer, secrétaire général des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel. Il était également composé de :

- Mme Sylvie Favier, présidente du tribunal administratif de Melun
- M. Cédric Fumeron, greffier en chef de la cour administrative d'appel de Paris
- M. Julien Illouz, représentant le SJA
- M. Guillaume Caustier, représentant l'USMA
- M. José Rodrigues de Oliveira, représentant de la CFDT
- Mme Colette Goussi, représentant du syndicat national FO des personnels de préfecture
- Mme Séverine Baudouin, cheffe du département des politiques sociales et des conditions de travail
- Mme Agnès Bacqué, gestionnaire des dispositifs sociaux au sein de la section de l'action sociale

Vos représentants SJA se sont félicités du triplement du budget annuel alloué à ces associations, porté de 6 000 € à 18 000 €, qui a permis de répondre favorablement à au moins une demande de chacune des associations des juridictions.

En réponse à une question des représentants des bénéficiaires, il a été confirmé par l'administration que ce budget serait en principe pérennisé.

- **Point 4 : Bilan des prestations interministérielles et des prestations facultatives mises en œuvre par la Fondation d'Aguesseau**

S'agissant des prestations dites « facultatives », c'est-à-dire gérées par le Conseil d'État et la fondation d'Aguesseau, il est relevé par vos représentants une diminution générale des montants versés par rapport à 2018, alors même que les plafonds annuels avaient été relevés l'an dernier. Les sommes allouées pour les chèques cadeaux remis en fin d'année sont quant à elles en augmentation.

Interrogé sur les causes de cette baisse, le secrétaire général a indiqué qu'une meilleure information serait apportée aux bénéficiaires potentiels.

- **Point 5 : Bilan de la commission « prêts, secours et allocations spécifiques »**

Cette commission, compétente notamment pour accorder des allocations de secours ainsi que des prêts d'accession à la propriété à taux zéro, qui sont pour leur part ouverts aux magistrats, s'est réunie cinq fois en 2019 pour examiner 19 dossiers (contre 31 en 2018).

Elle a accédé à toutes les demandes, dont une fois sous condition d'un accompagnement social, pour un montant total de 32 144 €.

- **Point 6 : Projet de budget 2020**

Le budget d'action sociale de l'année 2020, qui ne connaît pas de modification substantielle dans ses équilibres par rapport à l'année dernière, a été adopté. Comme chaque année, le budget consacré à la restauration est ajusté à la hausse.